

COMMISSION LOCALE DE L'EAU SEANCE PLENIERE DU 6 FEVRIER 2014

DELIBERATIONS

Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le Président
De la Commission Locale de l'Eau pour la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des
Eaux (S.A.G.E) de la Canche

Réunion du 6 février 2014

Le six février à quatorze heures trente, les Membres de la Commission Locale de l'Eau pour la mise en œuvre du S.A.G.E de la Canche se sont réunis salle de la Communauté de Communes d'Lucqueliens, sous la présidence du Docteur Roger PRUVOST, suite de convocation en date du 13 janvier 2014.

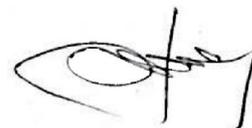
Etaient Présents :

Docteur **Roger PRUVOST**, Président, délégué par l'association des Maires du Pas de Calais et ayant pouvoir de **Monsieur Marc BRIDOUX** ; **Monsieur Roger BLOT**, délégué représentant le Syndicat Mixte du SCOT du Pays Maritime du Montreuillois ; **Monsieur Sébastien BOCQUILLON**, délégué représentant la Chambre d'Agriculture de la Région Nord Pas de Calais et ayant pouvoir de **Monsieur Christian MARTIN** délégué représentant l'Association pour la sauvegarde et la valorisation des Moulins ; **Monsieur Jean Charles BRUYELLE**, délégué représentant la Fédération Nord Nature Environnement et ayant pouvoir de **Madame Mariette VANBRUGGHE**, déléguée représentant le GDEAM ; **Monsieur Marius CAVORY**, délégué représentant la Communauté de Communes du Montreuillois ; **Monsieur Didier COCHE**, délégué représentant la Société VEOLIA ; **Monsieur Serge de HAUTECLOCQUE**, délégué représentant la Communauté de Communes de Fruges et ses environs ; **Monsieur Jean Claude DUPUIS**, délégué représentant La Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique du Pas de Calais ; **Monsieur Pierre Marie DUSSANIER**, délégué représentant l'Association Syndicale Autorisée de drainage Canche Authie et ayant pouvoir de **Monsieur François DUSSANIER**, délégué représentant l'Association Syndicales Autorisées de dessèchement de la Vallée d'Airon Versant Nord ; **Monsieur Walter KHAN**, délégué représentant la Communauté de Communes Mer et Terres d'Opale et ayant pouvoir de **Monsieur Jean François RAPIN** délégué représentant le Conseil Régional Nord Pas de Calais ; **Monsieur Guy LAMBERT**, délégué représentant l'Association des Maires du pas de Calais ; **Monsieur Jean LEBAS**, délégué représentant le Syndicat Mixte Canche et Affluents ; **Monsieur Marcel LECLERCQ**, délégué représentant la Communauté de Communes de la Région de Frévent ; **Monsieur Philippe PIQUET**, délégué représentant la Communauté de Communes d'Lucqueliens et ses environs ; **Monsieur Francis RIQUET**, délégué représentant l'Agence de développement des 7 Vallées ; **Monsieur Bruno ROUSSEL**, représentant la Chambre d'Agriculture de la Région Nord Pas de Calais ; **Monsieur Michel SAUVAGE**, délégué représentant l'Association des Maires du Pas de Calais et ayant pouvoir de **Monsieur Jean Claude DARQUE**, délégué représentant l'Association des Maires du Pas de Calais ; **Monsieur Alain WARD**, délégué représentant le Conservatoire des Espaces Naturels du Nord Pas de Calais ; **Monsieur Jean Yves GAGNEUX**, délégué représentant la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Pas de Calais ; **Mademoiselle Emmanuelle CLERC**, déléguée représentant la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Nord Pas de Calais ; **Monsieur Max THEROUANNE**, délégué représentant l'Agence Régionale de Santé du Nord Pas de Calais ; **Monsieur Philippe ROSAN**, délégué représentant l'Office Nationale de l'Eau et des Milieux Aquatiques du Pas de Calais ; **Monsieur Ludovic LEMAIRE**, délégué représentant l'Agence de l'Eau Artois Picardie ; **Monsieur Xavier HARLET**, délégué représentant le Parc Naturel Marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale ; **Monsieur Etienne DUBAILLE**, délégué représentant la Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres Délégation Manche Mer du Nord.

Absents Excusés :

Madame Catherine BOURGEOIS, Conseil Régionale Nord Pas de Calais ; Monsieur Jean Luc FAY, Syndicat Mixte pour le SCOT du Ternois ; Monsieur Claude GOSSELIN, Association des Maires du pas de Calais ; Monsieur Jean Michel SALOPPE, association des Maires du Pas de Calais ; Monsieur Robert THERRY, Conseil Général du Pas de Calais ; Monsieur le représentant de l'Ifremer.

Monsieur Roger Pruvost, Président de la CLE



Définition et délimitation des zones à enjeu environnemental pour la mise en conformité des installations d'assainissement non-collectif

Suite à la méthode de calcul proposée par L'agence de l'Eau, au travail et à la concertation effectuée auprès des autorités organisatrices, à la consultation officielle de celles-ci entre novembre et décembre 2013 ayant obtenu 31 avis favorables sur 32 autorités, la CLE décide d'approuver **35 zones à enjeu environnemental** pour le bassin versant de la Canche.

Les pièces suivantes sont jointes à la présente délibération :

- Tableau de synthèse reprenant l'ensemble des zones proposées par commune ;
- Note méthodologique ;
- Copie des avis formulés lors de la consultation des autorités organisatrices.

L'avis de l'assemblée est sollicité pour la validation de ces propositions.

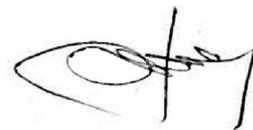
Résultats du vote :

Votes contre = 0

Votes favorables = 21

Abstention = 1

L'ensemble des zones à enjeu environnemental est validé par la CLE à l'unanimité.



Validation du rapport d'activités de la CLE pour l'année 2013

Le rapport d'activités est joint à la présente délibération.

L'avis de l'assemblée est sollicité pour la validation du rapport d'activités.

Résultats du vote :

Le rapport d'activités 2013 est validé par la CLE à l'unanimité.

Validation du tableau de bord du SAGE 2012-2013

Le tableau de bord des indicateurs du SAGE est joint à la présente délibération.

L'avis de l'assemblée est sollicité pour la validation du tableau de bord.

Résultats du vote :

Le tableau de bord 2012-2013 est validé par la CLE à l'unanimité.

